

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'EAST HEREFORD  
MRC DE COATICOOK**

**SÉANCE ORDINAIRE DU CINQ AOÛT DEUX MILLE DIX-NEUF**

À la séance ordinaire du conseil municipal d'East Hereford tenue à la bibliothèque municipale sise au quinze, rue de l'Église, East Hereford, le cinquième jour d'août deux mille dix-neuf, étant la 8<sup>ième</sup> assemblée ordinaire de la cent soixante-et-unième session.

Étaient présents	Mmes	Marie-Ève Breton, mairesse Nicole Bouchard, conseillère poste 1
	M.	Normand Roy, conseiller poste 2
	M.	Benoit Lavoie, conseiller poste 3
	Mmes	Anick-Nadia Gauthier Arbour, conseillère poste 4 Linda McDuff, conseillère poste 5
	Mme	Caroline Lemire, conseillère poste 6

Était aussi présent Monsieur François Lessard, directeur général.

**Ouverture de l'assemblée**

L'assemblée est ouverte à 19h00 par la mairesse Marie-Ève Breton.

**19-08-139 Adoption de l'ordre du jour**

Ayant tous pris connaissance du projet d'ordre du jour;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Linda McDuff  
**APPUYÉE** par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

**IL EST RÉSOLU** que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**19-08-140 Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 8 juillet 2019**

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée du 8 juillet 2019;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Nicole Bouchard  
**APPUYÉE** par le conseiller Normand Roy

**IL EST RÉSOLU** de l'approuver tel que déposé, celui-ci étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des résolutions qu'il contient.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Période de questions du public**

Deux citoyens sont présents pour parler du comité des loisirs de la municipalité. Il est entre autres mentionné que, vu la vétusté des installations, plusieurs investissements seront à prévoir à court terme. Il est suggéré au conseil de songer à une possible participation à ces investissements.

Il est également rapporté au conseil que le comité des loisirs se porte bien financièrement, mais que le recrutement d'aide bénévole est de plus en plus ardu.

Il est mentionné que le tournoi de hockey-bottine n'aura vraisemblablement pas lieu l'hiver prochain.

## DÉCISIONS

### 19-08-141 Commandite CDC – ressources Coaticook à votre service

**ATTENDU** que Ressources Coaticook constitue une belle vitrine des événements de la région;

**ATTENDU** qu'il est également le répertoire web des ressources sociales, santé et communautaire de la MRC;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Caroline Lemire  
**APPUYÉE** par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

#### **IL EST RÉSOLU**

- 1) que la municipalité contribue à la campagne de financement de la Maison Aube-Lumière, pour un montant de 100.00\$;
- 2) d'engager le crédit de 100.00\$ pour cette campagne de financement, sous réserve des crédits disponibles;
- 3) de requérir le paiement de la contribution par le secrétaire-trésorière.

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 19-08-142 TECQ 2014-2018 – Coûts Véridiques

**ATTENDU QUE** la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

**SUR PROPOSITION** du conseiller Benoit Lavoie  
**APPUYÉE** par la conseillère Nicole Bouchard

#### **IL EST RÉSOLU QUE**

- 1) la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- 2) la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- 3) la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- 4) la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

5) la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

6) la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**19-08-143     Rapport de la mairesse**

**ATTENDU** que de nouvelles dispositions et obligations de la Loi 122 relativement à la transparence et à l'information à transmettre aux citoyens prévoit la publication du rapport de la mairesse sur la situation financière de notre municipalité pour l'année 2018;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Linda McDuff  
**APPUYÉE** par le conseiller Normand Roy

**IL EST RÉSOLU** de mandater le secrétaire-trésorier pour que le rapport de la mairesse, le sommaire des états financiers et la rémunération des élus soient publiés dans le Fouineur.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**19-08-144     Visa Affaires Desjardins**

**ATTENDU** que la Municipalité d'East Hereford est détentrice d'une carte de crédit Visa Affaires Desjardins émise au nom de madame Janik Branchaud;

**ATTENDU** que madame Janik Branchaud a été remplacée dans ses fonctions par monsieur François Lessard, le 29 juillet 2019;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour  
**APPUYÉE** par la conseillère Caroline Lemire

**IL EST RÉSOLU**

- 1) que la Municipalité d'East Hereford demande l'annulation de la carte de crédit Visa Affaires Desjardins détenue par la municipalité et émise au nom de Janik Branchaud;
- 2) que la Municipalité d'East Hereford demande une nouvelle carte Visa Affaires Desjardins avec un montant maximal de 1000\$, laquelle sera détenue par la municipalité et émise au nom de François Lessard, secrétaire-trésorier;
- 3) que le secrétaire-trésorier, François Lessard, est autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents requis à cette demande.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**19-08-145     Marge de crédit Desjardins**

**ATTENDU** que la Municipalité d'East Hereford est détentrice d'une carte de crédit Visa Affaires Desjardins émise au nom de madame Janik Branchaud;

**ATTENDU** que madame Janik Branchaud a été remplacée dans ses fonctions par monsieur François Lessard, le 29 juillet 2019;

**SUR PROPOSITION** du conseiller Normand Roy  
**APPUYÉE** par le conseiller Benoit Lavoie

**IL EST RÉSOLU** que le secrétaire-trésorier, François Lessard, soit désigné signataire pour et au nom de la Municipalité de tous documents liés à cette marge.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**19-08-146 ClicSÉQUR - Entreprises**

**ATTENDU** que madame Janik Branchaud a été remplacée dans ses fonctions par monsieur François Lessard, le 29 juillet 2019;

**ATTENDU** que l'adhésion à clicSÉQUR - Entreprises est primordiale à la bonne de la municipalité par l'accès en ligne de nombreux organismes et ministères du gouvernement du Québec;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Caroline Lemire  
**APPUYÉE** par la conseillère Nicole Bouchard

**IL EST RÉSOLU**

- 1) que la municipalité d'East Hereford autorise monsieur François Lessard, secrétaire-trésorier, à demander accès au service de clicSÉQUR – Entreprises;
- 2) que l'accès au service de clicSÉQUR – Entreprises soit enlevé à madame Janik Branchaud.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**19-08-147 Services Canada**

**ATTENDU** que madame Janik Branchaud a été remplacée dans ses fonctions par monsieur François Lessard, le 29 juillet 2019;

**ATTENDU** que l'adhésion à Mon dossier d'entreprises de l'agence de revenu du Canada est primordiale à la bonne de la municipalité par l'accès en ligne de l'agence de revenu du Canada;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Nicole Bouchard  
**APPUYÉE** par la conseillère Linda McDuff

**IL EST RÉSOLU**

- 1) que la municipalité d'East Hereford autorise monsieur François Lessard, secrétaire-trésorier, à demander accès au service de Mon dossier d'entreprise de l'ARC;
- 2) que l'accès au service de Mon dossier d'entreprise soit enlevé à madame Janik Branchaud.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**19-08-148 Démission Lise Got**

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Anick-Nadia Gauthier-Arbour  
**APPUYÉE** par le conseiller Benoit Lavoie

**IL EST RÉSOLU**

- 1) d'accepter la démission de Madame Got;

2) de mandater le Directeur général afin de lui trouver une ou un remplaçant.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**19-08-149 Inscription au colloque de la zone Estrie de l'ADMQ**

**ATTENDU** que le colloque annuel de la zone Estrie de l'ADMQ aura lieu à Magog le 19 Septembre et que l'inscription doit être complétée avant le 13 septembre;

**SUR PROPOSITION** du conseiller Benoit Lavoie  
**APPUYÉE** par la conseillère Linda McDuff

**IL EST RÉSOLU**

- 1) d'autoriser le directeur général à participer au colloque annuel de zone de l'ADMQ;
- 2) d'engager le crédit de 90.00\$ pour l'inscription, sous réserve des crédits disponibles;
- 3) de requérir le paiement de l'inscription par le secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**19-08-150 Adhésion de François Lessard à l'ADMQ**

**ATTENDU** que la cotisation pour l'année 2019 à l'Association des directeurs municipaux du Québec, pour la municipalité d'East Hereford, a été versée au nom de Janik Branchaud;

**ATTENDU** que l'adhésion à l'ADMQ pour la première année d'un nouveau directeur général doit être accompagné de l'inscription à une formation en ligne coûtant 422.00\$ plus les taxes applicables;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour  
**APPUYÉE** par la conseillère Nicole Bouchard

**IL EST RÉSOLU**

- 1) d'autoriser le directeur général de demander à l'ADMQ de transférer la cotisation à l'ADMQ en son nom
- 2) d'engager le crédit de 422.00\$ plus les taxes applicables nécessaire à l'inscription pour la formation en ligne;
- 3) de requérir le paiement de l'inscription par le secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**19-08-151 Assurances collectives – directeur général**

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour  
**APPUYÉE** par la conseillère Linda McDuff

**IL EST RÉSOLU**

- 1) que la municipalité accorde au Directeur général une assurance collective de la chambre de commerce;
- 2) que 60% des primes de ladite assurance soit payée par la municipalité, l'autre 40% étant assumé par le directeur général.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**19-08-152 Service de consultation Diane Lauzon**

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Linda McDuff  
**APPUYÉE** par le conseiller Normand Roy

**IL EST RÉSOLU** de demander à Madame Diane Lauzon de partager son expertise et ses connaissances du milieu pour compléter la formation du Directeur général.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**RAPPORTS**

**Mairesse – Marie-Ève Breton**

Il y a 2 rencontres à venir. La première avec les représentants de St-Venant pour la mise en commun envisageable des ressources. La seconde avec des représentants d'énergie et de la municipalité de Bromont, endroit d'une future station de compression.

**Environnement et Culture (Nicole Bouchard)**

Rien à signaler.

**Développement local, régional et touristique**

Rien à signaler.

**Église (Normand Roy)**

Il y aura un méchoui le 8 septembre à midi à l'Église. Ce sera précédé par une messe à 10h30.

**Réseau routier (Benoit Lavoie)**

Un ponceau endommagé dans le rang 9 a été réparé. Une tournée de chemin sera faite avec François et René pour voir l'avancée des travaux. Une rencontre aura lieu avec l'ingénieur d'EXP et le gérant de projet de Couillard construction pour finaliser le projet de la rue de l'Église.

**Famille et aînés (Anick-Nadia Gauthier Arbour)**

La nouvelle politique familiale et des aînés sera finalisée sous peu. Un jeune homme de la municipalité aimerait connaître la faisabilité d'un projet de pumptrack.

**Sécurité civile et publique (Anick-Nadia Gauthier Arbour)**

Rien à signaler

**Aménagement et urbanisme (Linda McDuff)**

Rien à signaler

**Loisirs (Caroline Lemire)**

Le tournoi à Rosco a été interrompu avant les 2 dernières finales. Sinon, ça s'est bien déroulé.

## CORRESPONDANCE

### 19-08-153 Correspondance aux archives

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Linda McDuff  
**APPUYÉE** par la conseillère Caroline Lemire

**IL EST RÉSOLU** que la correspondance suivante soit conservée aux archives municipales, suivant les règles prévues au calendrier de conservation en vigueur:

- Portes ouvertes Forêt Hereford
- Tournoi de golf de la mairesse de Waterville
- Invitation inauguration de l'Indian Stream

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## NOTES ET QUESTIONS DIVERSES

### FINANCES

### 19-08-154 Rapport financier au 31 juillet 2019

Ayant tous pris connaissance du rapport financier au 31 juillet 2019;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Caroline Lemire  
**APPUYÉE** par le conseiller Benoit Lavoie

**IL EST RÉSOLU** que ce conseil en accepte le dépôt.

	Fonds d'administration	Fonds de roulement
Solde de départ	470 583.96	17 713.76
Déboursé de juillet	331 165.67	
Revenus de juillet	25 163.52	15.04
Chèques en circulation	520.00 usd	
Solde à la Caisse	164 581.81	
Solde réel	164 061.81	17 728.80

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 19-08-155 Présentation des comptes au 31 juillet 2019

Ayant tous pris connaissance des comptes payés et à payer au 31 juillet 2019;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Nicole Bouchard  
**APPUYÉE** par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

**IL EST RÉSOLU** que ce conseil approuve les dépenses présentées par la secrétaire-trésorière et en autorise le paiement pour un montant total de 40 400.52 \$ et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune d'elle, sous réserve des crédits disponibles. De plus, le conseil entérine la liste des paiement émis en juillet 2019, pour un montant total de 93 841.84 \$

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **DISPOSITIONS FINALES**

### **19-08-156 Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Caroline Lemire  
**APPUYÉE** par le conseiller Benoit Lavoie

**IL EST RÉSOLU**  
que la séance ordinaire soit levée à 20h55.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
Marie-Ève Breton, mairesse

\_\_\_\_\_  
François Lessard, sec.-trésorier

Je, Marie-Ève Breton, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_